

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Cultures, arts et sociétés

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sport (ALLSHS)

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Cultures, arts et sociétés* à l'Université de Pau se décline en trois spécialités : deux spécialités intitulées respectivement « Arts, Histoire, Théorie et Pratiques » et « Culture et Sociétés : histoire, archéologie, anthropologie » à double vocation professionnelle et recherche, ainsi qu'une spécialité « Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales » à vocation uniquement professionnelle.

Cette structure relève de la réorganisation de six formations initialement distinctes, intervenue au milieu du contrat en cours. La spécialité « Culture et Sociétés : histoire, archéologie, anthropologie » est ainsi issue de la fusion de plusieurs spécialités, et garde une architecture complexe, avec une année de recherche commune en M1 et quatre options en M2, dont deux ont été créées en cours de contrat : « Archéologie préventive » (2013-2014), et « Environnement, Sociétés Minorités et Migrations » (2014-2015). Le parcours professionnel master/enseignement dépend désormais de la Communauté Universitaire d'Aquitaine. La spécialité Cultures et sociétés (CS) se fonde sur un tronc commun en première année et de cours mutualisés en deuxième année, dont des enseignements sont communs à l'ensemble du master *Cultures, Arts et Sociétés* (CAS) : langue, informatique, méthodologies, et séminaires. Au sein des spécialités se développent divers partenariats interinstitutionnels et avec les domaines professionnels ciblés par les formations en question.

Avis du comité d'experts

Le master Culture Arts Sociétés est divisé en trois spécialités, dont deux à double orientation recherche et professionnelle et le troisième (patrimoine) uniquement professionnel avec un tronc commun recherche en première année de master (M1), et une différenciation recherche/professionnelle en deuxième année (M2). Il veut offrir une formation aux méthodes scientifiques et leur application (y compris pour la filière professionnelle), et ouvrir sur la pluridisciplinarité par la mutualisation de séminaires avec d'autres laboratoires, comme sur la pratique renforcée des langues. Certains enseignements, notamment transversaux (langue, informatique, méthodologie...) mais pas uniquement, sont naturellement mutualisés d'une spécialité à l'autre. Les mutualisations, rendues impératives par le très faible nombre d'inscrits dans chaque spécialité, sont bien pensées, et la pluridisciplinarité affichée est un point fort de ce master. Si la mutualisation des cours de tronc commun, imposée par des contraintes budgétaires, réduit l'offre d'enseignements disciplinaires spécifiques, la mise en œuvre de mémoires de recherche en M1 et en M2, et celle de stages professionnels de longue durée (3 à 6 mois) suivis de la rédaction d'un mémoire, sont conformes aux attentes vis-à-vis de ce type de formation. Le dossier fait état du recrutement local des candidats au master recherche, à la différence du recrutement du master professionnel Valorisation des patrimoines, plus ouvert sur l'extérieur et sur la formation continue. Puisque la formation ne saurait à elle seule répondre aux exigences spécifiques de l'ensemble des débouchés, elle mise sur la diversité et la complémentarité pour garantir une certaine polyvalence. L'auto-évaluation fait état, à juste titre, de la faiblesse conjoncturelle de l'encadrement par des enseignants de rang A, et de la faiblesse des effectifs dans la filière recherche, qui a conduit à une réduction quasi immédiate des six spécialités du master aux trois actuelles. Ceci pose la question de la visibilité et/ou attractivité de la formation face à la concurrence, ou à la réalité du marché du travail.

La structuration du master, avec un M1 dispensant systématiquement une formation essentiellement théorique, et axée « recherche » (avec tout de même une initiation à des pratiques professionnelles) et un M2 uniquement « professionnel » ou uniquement « recherche » est en parfaite adéquation avec les objectifs affichés en termes d'acquisition de compétences et d'objectifs professionnels. Il faut néanmoins préciser que les enseignements en langues étrangères n'occupent pas leur juste place au regard des objectifs affichés (et notamment le trilinguisme cher à l'UPPA), étant donné que les étudiants ne peuvent étudier qu'une seule langue étrangère, et que le nombre d'heures d'enseignements en langue étrangère est très faible sur les deux années (le dossier indique que les étudiants, selon les parcours, peuvent suivre jusqu'à 72h de cours sur deux ans, or à la lecture des tableaux en annexe, il apparaît que le nombre maximal d'heure s'élève à 64).

Ce master est bien positionné dans l'offre de formation de l'établissement, et l'attractivité de la filière professionnelle patrimoniale, portée par de très nombreux partenariats privés et publics, locaux, régionaux et même

transfrontaliers, est confirmée depuis les dix années de son existence. Ces partenariats sont un atout indéniable, et l'on anticipe qu'ils porteront leurs fruits en terme de visibilité et d'attractivité du master à plus long terme. Ils sont d'autant plus remarquables qu'ils offrent de vraies perspectives en termes d'insertion professionnelle aux diplômés de ce master. Le soin apporté à la présentation détaillée des collaborations illustre la forte volonté des responsables de la formation de valoriser l'intégration efficace des filières recherche et professionnelles dans un dense réseau. La filière recherche fait valoir l'apport de ses collaborations interuniversitaires internationales (USA, Canada, Amérique latine, Afrique, et surtout l'Espagne) qui s'ajoutent à l'adossement aux programmes de recherche des laboratoires, aux séminaires communs qui assurent le lien avec les universités voisines, et aux opportunités offertes aux étudiants dans le cadre des partenariats avec les collectivités territoriales (région, départements, parc régional, communes) et des programmes de recherche financés ou cofinancés par ces dernières. La grande diversité de ces réseaux confirme l'identité régionale de l'UPPA et l'efficacité du positionnement de la formation en question. Les partenariats avec les organismes publics et les entreprises privées offrent en outre des possibilités de recrutement pour les étudiants, notamment à l'issue des stages. Malgré une offre de formation concurrente à Bordeaux et Toulouse, l'existence de ce master à l'UPPA est donc tout à fait justifiée, notamment par la présence du groupe de recherche ITEM à l'UPPA, et parce que la formation offre une possibilité de poursuite d'études aux débouchés divers aux étudiants provenant des licences du champ ALL-SHS de l'UPPA. Pour ce qui est de la spécialité 3 en particulier, bien qu'il existe de très nombreuses formations en valorisation du patrimoine en France, et dans le Sud-Ouest, les liens très forts avec les collectivités territoriales et des partenaires étrangers justifient pleinement l'existence de cette spécialité à l'UPPA. Malgré tout, des efforts pourraient être faits pour recruter davantage d'étudiants issus des licences de l'UPPA dans ce master (on note une très forte proportion d'étudiants « externes » à l'UPPA parmi les effectifs de première année).

L'équipe pédagogique de la mention et les équipes intervenant dans chacune des spécialités sont bien décrites. Les rédacteurs du dossier déplorent un sous-encadrement du côté des enseignants-chercheurs habilités et des personnels IATOSS, une carence qui a des origines à la fois structurelles et conjoncturelles. Pluridisciplinaire, le corps enseignant est majoritairement composé de membres du laboratoire Identité Territoire Expression Mobilité (ITEM) et de l'antenne paloise de l'Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA), auxquels sont associés des enseignants d'autres départements et de nombreux intervenants professionnels extérieurs, ce qui constitue un véritable atout, particulièrement pour les spécialités offrant des parcours dits « professionnels ». Cette diversité, qui reflète la taille réduite de la formation et la politique d'ouverture interdisciplinaire au profit d'une certaine polyvalence, est toutefois exposée aux aléas des mutations et changements au sein du personnel, dont le nombre trop faible d'enseignants-chercheurs de rang A, notamment suite au non-remplacement d'un professeur en 21e section depuis la rentrée 2013. La direction et le pilotage de la mention sont réalisés par une équipe de quatre personnes : un responsable de la mention, et un responsable par spécialité. L'équipe se réunit de façon régulière, y compris avec les étudiants, à la fois dans un but de consultation de ces derniers en vue d'améliorer l'offre de formation, et dans un but de suivi personnalisé des étudiants.

La formation a stabilisé ses effectifs - naturellement plutôt fragiles et réduits pour les filières recherche d'une université de taille modeste - depuis 2012, et réduit ceux du master professionnel patrimoine au bénéfice d'un encadrement individuel renforcé et donc d'un gain de qualité. Les faibles effectifs s'avèrent donc finalement un atout pour la réussite des étudiants, en ce qu'ils favorisent un suivi vraiment individualisé des étudiants. Comme ailleurs, la sélection au terme du M1 (70-80% de réussite) garantit un taux de réussite de près de 100% en M2. En master recherche, la rareté des contrats doctoraux détourne la plupart des diplômés d'une inscription en 3e cycle, et les oriente vers la recherche d'emploi ou vers des formations complémentaires. Le taux d'insertion de ces filières professionnelles est jugé satisfaisant, en particulier pour les options « numérique au service du patrimoine culturel » et « mise en tourisme du patrimoine », mais la nature des emplois est souvent instable.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Ce master est remarquable en termes d'adossement à la recherche qui est clairement au cœur de la formation, y compris dans les spécialités professionnelles ; elle est le fondement de la formation en M1 (tous les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche de 80 à 100 pages). Le master recherche s'inscrit dans les programmes de l'ITEM par le choix des thèmes et l'encadrement par les enseignants-chercheurs rattachés à ce laboratoire. Les séminaires et journées d'études favorisent le dialogue avec des chercheurs invités. La prise en compte de l'initiation à la recherche pour les spécialités professionnelles constitue un atout pour ces dernières et répond aux attentes des milieux professionnels qui apprécient les qualifications intellectuelles qui en découlent.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les milieux professionnels sont fortement impliqués dans ce master, ce qui est l'un de ses atouts indéniables. La formation des spécialités professionnelles, en contact régulier avec le monde professionnel, s'appuie sur un large pourcentage de chargés de cours issus de ce dernier. Concrètement, le nombre d'intervenants professionnels extérieurs est exceptionnellement élevé, puisqu'il dépasse souvent les</p>

	<p>50% du corps enseignant dans les parcours professionnels en M2. De ce fait, la conception s'adapte aux besoins, à l'instar de l'option « mise en tourisme du patrimoine » dont le taux horaire a été renforcé pour répondre aux attentes des professionnels.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation organise et met à la disposition des étudiants une offre de stages en nombre suffisant, à hauteur de 300-500 heures par stage selon la demande des partenaires : ce dispositif, qui permet une adaptation excellente des stages à la formation, entretient un lien étroit de la formation avec le milieu professionnel. Dans les spécialités professionnelles, les stages sont obligatoires en M2 et font l'objet d'un mémoire professionnel accompagné d'une soutenance. Les partenaires professionnels sont pleinement associés à la formation. Les étudiants engagés dans les spécialités recherche sont également encouragés à effectuer des stages en M2, ce qui est un point très positif. Les stages apparaissent très bien encadrés et évalués tout au long de leur durée. L'évaluation du stage porte sur un bilan oral à mi-parcours et un examen du rapport final écrit par un jury de trois enseignants-chercheurs. Les étudiants ont, en outre, la possibilité de réorienter ou d'interrompre leur stage le cas échéant.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les rédacteurs du dossier soulignent le trop faible intérêt de leurs étudiants pour l'étranger qui s'explique sans doute en partie par un manque d'enseignement en langue étrangère (64h maximum sur les deux années de master, seulement 40h en tout pour la spécialité 1) ; un point faible dont les rédacteurs ont pleinement conscience. Par conséquent, si l'UPPA a fait du trilinguisme une priorité, il est difficile de mesurer l'impact réel des dispositifs pédagogiques mis en place pour atteindre ce but, et son influence sur la mobilité internationale des étudiants. En matière d'échanges internationaux la formation peut s'appuyer sur un certain nombre de coopérations institutionnelles mais la structure dense du master en elle-même ne favorise pas la mobilité. Un séjour à l'étranger dans le cadre du master recherche n'est habituellement compatible avec la recherche personnelle de l'étudiant que s'il est justifié voire imposé par le sujet de mémoire, et le développement de la mobilité internationale doit donc aller de pair avec un choix approprié des sujets attribués aux candidats, qui restent de ce fait très minoritaires. Il faudrait donc multiplier les efforts pour encourager les étudiants en master recherche à effectuer au moins un semestre d'étude à l'étranger, dès le second semestre, ou au premier semestre du M2. De même, les étudiants des spécialités professionnelles peuvent effectuer leur stage en entreprise (en S4) à l'étranger, par le biais notamment de la mobilité ERASMUS-STAGE. Il faut d'ailleurs rappeler que les étudiants ayant déjà bénéficié, dans le cadre du programme Erasmus, d'un premier séjour en licence peuvent désormais (depuis septembre 2014) obtenir une seconde bourse en master (12 mois maximum) dans le cadre du programme Erasmus Plus.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier ne mentionne pas le processus de sélection en M1. En M2, le recrutement se fait par le biais d'une sélection sur dossier. Les étudiants du master proviennent des licences d'histoire de l'art et archéologie de l'UPPA (le document de synthèse ne fait pas état de licenciés venus spécifiquement d'autres universités pour la poursuite de leurs études en master recherche), d'un recrutement mixte sur dossier d'internes (Lettres et Sciences Humaines, licences professionnelles) et d'externes pour les filières professionnelles, ainsi que de la formation continue (Validation des acquis de l'expérience - VAE). Le système est suffisamment souple pour permettre aux étudiants de passer d'une spécialité ou d'un parcours à l'autre en cours de master, dont le changement du master professionnel vers le master recherche et <i>vice versa</i>, sans trop de difficultés ; la soutenance des mémoires (recherche et rapport de stage professionnel) est suivie d'un entretien personnel de soutien et d'aide à l'orientation et insertion professionnelle. Les effectifs réduits et le caractère personnel de l'encadrement favorisent un bon accompagnement de l'étudiant dans son cheminement vers le monde du travail.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Outre la mise en ligne de la documentation des cours sur l'Environnement numérique du travail (ENT) l'enseignement en master professionnel accorde une place très importante à l'apprentissage des outils numériques en harmonie avec les exigences du monde du travail, représenté par les chargés de cours. L'enseignement numérique renforcé » dans les spécialités CS et Patrimoine en M1 (48 HETD</p>

	<p>propose deux formations spécifiques en informatique pour les filières recherche en S3, et un système d'enseignements optionnels dans la spécialité patrimoine ; enseignements assurés presque exclusivement par des professionnels. Un étudiant de la filière patrimoine peut ainsi cumuler jusqu'à 156 heures au cours de son master 1 et 2. La formation conçue pour une pédagogie présentielle n'a pas demandé une habilitation pour l'enseignement à distance, et ne propose conséquemment pas d'outils numériques pour le téléenseignement.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Outre la rédaction et la soutenance du mémoire le document de synthèse, à la différence des tableaux par spécialité joints, ne précise pas l'évaluation des modules, essentiellement orale. Le commentaire est beaucoup trop succinct et demande un complément d'information. L'évaluation se fait essentiellement sous forme de contrôle continu, sauf dans la spécialité 1, où l'évaluation se fait essentiellement sous forme d'examens terminaux au premier semestre (des oraux comptant pour 100% de la note finale, ce qui semble laisser peu de chance aux étudiants de « se rattraper »). L'équipe pédagogique insiste sur le renforcement de « l'évaluation des présentations orales selon les modes numériques », sans pour autant les expliciter dans le dossier. C'est un point qui mériterait d'être précisé.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'information fournie à ce sujet n'évoque, dans des termes très généraux, que le Portefeuille d'expériences et de compétences, sans expliquer sa forme concrète dans le cadre du master. A la décharge de la formation on peut toutefois avancer l'argument que le principe du « suivi de l'acquisition des compétences » est forcément respecté dans le cadre éminemment personnel de l'encadrement et du suivi des étudiants de master, tant en master recherche qu'en master professionnel. Cette supposition ne dispense pas d'une réflexion et prise en position claire des responsables de la formation à ce sujet. Outre la rédaction et la soutenance du mémoire le document de synthèse, à la différence des tableaux joints, ne précise pas l'évaluation des modules, essentiellement orale. L'évaluation se fonde essentiellement sur le contrôle continu, sauf dans la spécialité 1, où l'évaluation se fait essentiellement sous forme d'examens terminaux au S1 (des oraux comptant pour 100% de la note finale, ce qui semble laisser peu de chance aux étudiants de « se rattraper »). L'équipe pédagogique insiste sur le renforcement de « l'évaluation des présentations orales selon les modes numériques », sans pour autant les expliciter dans le dossier, beaucoup trop succinct et allusif, qui nécessite un complément d'information.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est centralisé par l'Observatoire des étudiants (ODE) de l'UPPA. Les responsables des spécialités professionnelles assurent eux-mêmes un suivi « parallèle empirique » de l'avenir de leurs anciens étudiants. Ce suivi est détaillé dans les tableaux suivants (par spécialité), pas toujours très faciles à interpréter. Il manque toutefois une véritable synthèse des résultats des enquêtes menées par l'ODE, avec un taux de réponse tout à fait honorable de 80%, alors que la synthèse de la formation de licence fait clairement apparaître l'importance d'une poursuite en master pour améliorer les chances d'un recrutement au terme des études de second cycle (voir les commentaires par spécialité).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les responsables regrettent un manque de recul du dispositif d'autoévaluation homologué par le CEVU, intervenu déjà au terme des deux premières années du contrat quinquennal, sans avoir pu prendre en compte l'évolution de nouveaux partenariats entrepreneuriaux importants pour les perspectives d'avenir de la formation. Le dossier de la synthèse générale n'apporte pas d'autres précisions. L'absence de conseils de perfectionnement est à déplorer, néanmoins, les réunions de l'équipe avec les étudiants - deux à trois par an - peuvent éventuellement s'y substituer, puisque ces consultations avec les étudiants semblent donner lieu à des modifications du contenu de la formation. La présence systématique d'intervenants extérieurs professionnels à ces réunions nous semble indispensable au moins pour les parcours professionnels en M2.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation, conçue pour impliquer efficacement le petit nombre d'enseignants de l'UPPA, est mise en œuvre par une équipe mixte formée d'un côté d'enseignants-chercheurs et d'enseignants universitaires permanents et contractuels de plusieurs disciplines, et de l'autre côté d'intervenants extérieurs issus de domaines professionnels ciblés par les diplômés en question.
- Les trois spécialités offrent, chacune à sa façon, des formations de master adossées aux laboratoires de recherche, et aux réseaux d'échange nationaux et internationaux de ces derniers. A des échelles différentes elles visent un enseignement large au contact d'autres domaines de recherche et de développement, et une intégration du domaine professionnel, des entreprises et des structures publiques qui offrent des débouchés plus ou moins directement concernés par la formation.
- Pour renforcer le lien avec le monde professionnel, la formation s'appuie sur de nombreux partenariats avec des entreprises privées, et les collectivités territoriales et autres partenaires publics, au niveau tant local, régional, qu'international.
- La formation tient l'équilibre entre adossement à la recherche et professionnalisation.
- Les stages sont bien encadrés, et organisés en étroite collaboration entre la formation et les partenaires professionnels.
- La part des mémoires de recherche et des stages comme point fort et déterminant du travail personnel des étudiants, est importante et constitue l'enjeu privilégié du développement individuel des candidats et de l'échange avec les enseignants-chercheurs de la formation.
- La formation, conçue pour une ouverture pluridisciplinaire, offre de nombreuses passerelles entre les différentes spécialités et entre les parcours recherche et professionnels.

Points faibles :

- Du point de vue de la formation à la recherche et de la perspective de la poursuite des études en doctorat, le nombre des enseignants-chercheurs habilités est trop réduit et ne représente pas toutes les spécialités, ce qui explique pour partie le très faible taux d'inscription en doctorat comme alternative à une intégration dans le monde du travail à l'issue du master, notamment professionnel. De ce fait le parcours recherche manque d'attractivité.
- Alors que la formation met le réseau de ses collaborations et partenariats interinstitutionnels régionaux, transfrontaliers et internationaux au service de la formation, la mobilité internationale des étudiants reste faible.
- L'organisation du contrôle des connaissances, certes nécessairement hétérogène, pourrait faire une place plus large au contrôle continu et à une évaluation par deux épreuves pour multiplier les possibilités de rattrapage.
- La place faite aux enseignements de et en langues étrangères est trop réduite.
- Il manque de véritables conseils de perfectionnement où interviendraient étudiants, enseignants-chercheurs et professionnels impliqués dans le master.

Conclusions :

Le dossier est très bien rédigé et présente une analyse/auto-évaluation complète, lucide et pertinente de la formation. Les rédacteurs du dossier semblent en effet avoir pleinement conscience des atouts comme des points faibles de la formation. La conception et l'architecture de cette dernière et de ses trois spécialités est le fruit d'une réflexion

approfondie et judicieuse sur la place de l'UPPA dans son contexte régional et transfrontalier, sur son attractivité et sur ses atouts. L'équipe pédagogique, qui ne peut compter que sur un nombre réduit d'enseignants universitaires permanents, a construit son projet avec des partenariats au sein de l'UPPA, en complétant son offre de formation par des cours trans- et extra-disciplinaires mutualisés, et par des intervenants extérieurs qui assurent un échange permanent avec le monde professionnel multiforme ciblé par le diplôme. La spécialité 2 reste toutefois difficile à évaluer notamment parce que certains parcours n'étaient pas encore ouverts, ou venaient tout juste d'ouvrir, au moment où le dossier a été rédigé. Néanmoins, les parcours, notamment professionnels, sont bien pensés, en coopération avec les entreprises du secteur qui recrutent dans les domaines concernés. Dans tous les domaines le lien inhérent avec la recherche se concrétise par l'adossé aux laboratoires et par la collaboration avec d'autres acteurs de la recherche, comme c'est le cas de l'archéologie préventive. Face à l'attractivité des formations professionnelles, la filière recherche et son orientation naturelle vers les études doctorales souffre d'un manque d'intérêt de la part des étudiants : le nombre trop faible des contrats doctoraux, le manque d'enseignants-chercheurs habilités dans certains domaines et la concurrence des formations doctorales des grandes universités voisines sont autant de raisons possibles auxquelles s'ajoute, de façon générale et dans une conjoncture économique difficile, la grande difficulté de trouver un emploi adéquat à l'issue du doctorat.

Si l'identité régionale de l'UPPA, revendiquée et assumée, se reflète dans le recrutement de ses étudiants, la formation insiste sur ses contacts et partenariats régionaux, transfrontaliers et internationaux qui élargissent les perspectives ; cependant, les responsables déplorent le manque d'intérêt des étudiants pour une mobilité internationale qui reste faible, une situation que le renforcement de l'enseignement des langues et la promotion des sujets de recherche motivant un séjour à l'Étranger, que ce soit pour un semestre d'études ou un stage professionnel, pourrait influencer positivement. A l'avenir, l'accent doit en effet être mis davantage sur l'enseignement des langues. L'insuffisance de l'offre d'enseignements en langues n'est d'ailleurs pas cohérente avec l'ambition affichée par l'UPPA de favoriser le trilinguisme. L'on ne peut donc que suggérer, d'une part, d'augmenter le nombre d'heures de cours de langues, mais surtout, de réfléchir à proposer certains cours (CM ou séminaires) disciplinaires en langue étrangère. Quant à l'attractivité de la mobilité internationale, la tendance, non spécifique de l'UPPA, des candidats volontaires à réaliser leur projet d'études à l'étranger plutôt au cours de la licence qu'en master incite à une interprétation prudente des chiffres. Seule une programmation institutionnalisée globale de la mobilité dans le cadre du diplôme, notamment dans le cadre des nombreux contrats Erasmus (six universités partenaires pour la seule Espagne !), pourrait changer la situation, et constituer un atout de plus pour la formation. La proximité de l'Espagne et les partenariats transfrontaliers préexistants sont autant d'opportunités que les futurs diplômés doivent pouvoir saisir. L'un des points forts de ce master étant ses nombreux partenariats publics, privés, locaux, régionaux, et internationaux, il semblerait logique que ce master puisse être proposé en alternance. Cela permettrait d'accroître la visibilité et surtout l'attractivité de ce master, pour ce qui est des spécialités et parcours professionnels qu'il offre.

Enfin, il semblerait utile de repenser les modalités d'évaluation en réduisant la part des examens terminaux et en glissant vers un véritable « contrôle continu », afin de favoriser la réussite des étudiants.

En conclusion, le master *Cultures, Arts et Sociétés* fait preuve de dynamisme et de capacité d'adaptation aux débouchés, et confirme sa place dans le paysage universitaire du Sud-Ouest de la France.

Éléments spécifiques des spécialités

Intitulé de la spécialité : Spécialité 1. Arts : Histoire, Théories, Pratiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation bénéficie d'un adossé fort à la recherche. La spécialité 1 en particulier s'appuie sur les laboratoires de recherche autant que sur le partenariat avec plusieurs musées et centres d'art, mariant l'initiation à la recherche et la prise de contact avec le monde professionnel qui intéresse la majorité des étudiants diplômés. Après le master1 (tronc commun « recherche ») les étudiants peuvent s'orienter soit vers un parcours recherche, soit vers un parcours professionnel (master2). La polyvalence des deux orientations 'Recherche' et 'Patrimoine', facilite la transversalité et assure un contact des filières professionnelles avec la recherche. Des séminaires de recherche en collaboration avec d'autres universités sont organisés, avec des invitations régulières d'enseignants-chercheurs provenant d'autres centres de recherche et d'autres universités ou écoles. Des voyages d'étude sont développés pour agrandir l'horizon des étudiants et leur prise de contact avec la recherche universitaire à une plus large échelle. La rareté des contrats doctoraux réduit fortement la perspective d'une inscription en doctorat (4 à 5 soutenances par an).</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le développement d'enseignements mutualisés (Muséologie, Médiation culturelle, langues, séminaires transdisciplinaires, workshops), le fort taux d'encadrement par des professionnels du monde de la culture (trois externes pour cinq enseignants sur poste pour 50% du total des heures de cours d'après le tableau à la p. 22 qui indique que les EC assurent 60h de cours et les professionnels extérieurs 60h, pour un total de 140 dont les 20h restantes ne sont pas justifiées) et le nombre d'heures conséquent des « enseignements de préparation à la vie professionnelle » placent la professionnalisation au cœur des objectifs pédagogiques : sur 140h de cours en master1, 80h sont ainsi consacrées à des enseignements de préparation à la vie professionnelle, et 64 sur 144 en master2, ce qui est un point fort de la formation. Il serait toutefois utile de connaître la répartition des étudiants en master recherche par domaine chrono-culturel, et de préciser dans quelle mesure la prise de contact avec le monde professionnel concerne toutes les quatre orientations (Antiquité - Moyen Age - époque moderne, époque contemporaine) au même titre.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages en master1 et en master2, intégrés dans le réseau du partenariat avec plusieurs musées et centres d'art, tiennent une place importante dans la formation - pourtant, ils ne sont qu'optionnels dans la formation non professionnelle, ce qui paraît regrettable compte tenu des opportunités offertes. Pour l'année 2014-2015, un voyage d'étude en Espagne, ayant pour objet la prise de contact avec des organisateurs d'expositions, va dans le même sens. Il serait toutefois utile de connaître la répartition des étudiants en master recherche par domaine chrono-culturel, et de préciser dans quelle mesure la prise de contact avec le monde professionnel concerne toutes les quatre orientations (Antiquité -Moyen Age - époque moderne, époque contemporaine) au même titre.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>D'après le document de synthèse la dimension internationale est surtout représentée par les séjours à l'Etranger, majoritairement en Espagne, dans le cadre de la préparation d'un mémoire de master sur un sujet de recherche adéquat. Par ailleurs, l'offre de stages à l'Etranger est supérieure à la demande, ce qui pose la question de l'aptitude linguistique des étudiants qui n'ont qu'un TD de langue à 3 crédits ECTS au premier semestre du master1. Le très faible nombre d'heures d'enseignement consacrées aux langues (40h sur les 2 années) est un point faible de cette spécialité, qui doit impérativement être amélioré. La motivation des étudiants pour une mobilité internationale, difficile voire impossible en période de cours, reste faible. Le dossier indique certes que de plus en plus de stages sont faits à l'étranger, mais l'on ignore le nombre et le pourcentage des étudiants réellement concernés, et le nombre croissant de mémoires de recherche consacrés à des pays étrangers ne semble avoir pour effet une demande de mobilité adéquate. Il s'agit donc d'un contexte <i>a minima</i> tributaire des sujets de recherche, que les statistiques absentes ne permettent d'évaluer. Il en va de même pour l'accueil d'étudiants étrangers en master, qui sont mentionnés pour les filières professionnelles mais dont le document de synthèse ne fait état.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En master1, la plupart des étudiants semblent provenir des licences du champ proposées à l'UPPA, cependant l'on note un accroissement du nombre d'étudiants venant de départements géographiquement plus éloignés depuis l'ouverture du master à la professionnalisation. En d'autres termes, la professionnalisation a augmenté l'attractivité/la visibilité de la formation au-delà de l'UPPA. Le recrutement en master2 se fait sur dossier et audition devant un jury (mais il aurait été utile de préciser quel pourcentage de lauréats du master1 est effectivement recruté en master2). L'organisation du master prévoit des passerelles entre les filières recherche et professionnelles, grâce notamment à un master1 recherche « tronc commun ». Des aménagements sont prévus (mais l'on aurait souhaité savoir lesquels précisément) pour les étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants salariés sans doute ?). Dans le cadre d'un master l'aide à la réussite équivaut à l'encadrement personnel par l'enseignant-chercheur et n'est de ce fait pas précisé dans le dossier. Son efficacité est illustrée par le fort taux de réussite, de 90% en master1 et de près de 100% en master2 (seule la meilleure moitié environ des master1 étant autorisés à poursuivre en master2), favorisé par la souplesse - justifiée, car au profit de la réussite - du</p>

	<p>calendrier puisque des dérogations pour une soutenance en septembre sont couramment accordées, notamment en master2 pour ménager le temps nécessaire pour le stage estival d'au moins 3 mois.</p> <p>Le document de synthèse fait état d'un manque d'encouragement par les enseignants pour une inscription en doctorat, choisi par une minorité seulement des étudiants en master recherche. Si cette politique est une des conséquences probables de l'absence d'enseignants-chercheurs habilités dans deux des quatre grands domaines chronologiques, il faut rappeler la rareté des contrats doctoraux, évoquée plus haut, la difficulté de financer des études de troisième cycle, et le nombre réduit des débouchés.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours sont essentiels au premier et au troisième semestre, majoritairement sous forme de Cours Magistraux (CM) au premier, le second et le quatrième semestre étant dédiés intégralement au mémoire de recherche et/ou dossier de stage selon le parcours. La même configuration est constatée en master2, avec un premier semestre consacré aux enseignements, et un second au mémoire, sans enseignement présentiel. Le numérique fait l'objet d'un seul cours valant 3 crédits ECTS, regroupé avec la langue au premier semestre du master1, ce qui en réduit le poids et le volume en nombres d'heures.</p>
Evaluation des étudiants	<p>En dehors de la soutenance des mémoires, le mode d'évaluation des modules n'est pas précisé dans le dossier de synthèse, à la différence des tableaux par spécialité en annexe dont les indications ne correspondent pas en tous points au contenu du dossier. Des renseignements analytiques, et un bilan de l'efficacité, seraient à ajouter. Le tableau en fin de dossier fait état d'une évaluation unique sans contrôle continu, écrite ou orale, pour la plupart des UE du master1 à l'exception de celle, mutualisée, des langues, réduisant d'autant les possibilités de rattrapage et de rééquilibrage pour les étudiants. L'équilibre entre contrôle continu et examen terminal est, en revanche, rétabli au premier semestre du master2. Si les mémoires de master1 et de master2 évalués à 30 crédits ou les binômes équivalents du dossier de recherche et du stage (les étudiants du parcours professionnel doivent quant à eux rendre un mini-mémoire de recherche en rapport avec leur stage, et un rapport de stage) pour un même total de 30 crédits correspondent à un coefficient fort du travail personnel, justifié en soi, leur égalité en termes de crédits ECTS entre les deux niveaux du master ne fait pas apparaître une pondération différente en accord avec la progression.</p> <p>Compte tenu des faibles effectifs constatés, il serait possible de passer au contrôle continu intégral, et ce dans le but de favoriser la réussite des étudiants.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>En master le suivi de l'acquisition des compétences est assuré par l'encadrement individuel des étudiants.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le taux de réussite est variable et va de moyen à très bon : en 2010-2011 seuls 6 étudiants sur 11 avaient validé leur master2, à la différence d'un taux de 7 étudiants sur 9 en 2012-2013 7 étudiants sur 9. L'Observatoire de l'étudiant qui assure le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés après leurs études au titre de l'UPPA fournit à ce sujet des statistiques de qualité inégale. Le taux de recrutement est difficile à évaluer étant donné que l'ODE donne des chiffres regroupant plusieurs spécialités du master : 22-24 réponses pour 2009-2011 pour les masters d'histoire/histoire de l'art/archéologie, 5 pour l'histoire de l'art seule en 2011-2012), les informations n'étant pas encore disponibles pour les diplômés de l'année 2013-2014. Dans la première période, au moins la moitié des diplômés interrogés (22, 24) sont entrés dans la vie professionnelle (11, 17) ou ont commencé un doctorat (2, 4), avec un taux inférieur en 2011-2012 (1 et 1 pour les 5 réponses).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>L'Observatoire de l'étudiant organise une enquête auprès des étudiants à l'aide d'un questionnaire individuel, et passe également par une commission paritaire. Un conseil de perfectionnement formé de membres internes et de personnalités extérieures issues du monde professionnel est réuni tous les ans pour évaluer les performances de la formation et proposer des améliorations, ce qui témoigne de l'intérêt et de l'implication des professionnels dans cette formation.</p>

Intitulé de la spécialité : Spécialité 2 : Cultures et Sociétés : histoire, archéologie, anthropologie

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'équipe pédagogique interdisciplinaire composée de non moins de 25 enseignants de l'UPPA et de 18 professionnels issus de structures publiques et d'entreprises très diverses établit un lien étroit entre la recherche et la professionnalisation. La formation, adossée aux laboratoires de recherche des enseignants-chercheurs impliqués, se divise, au terme d'un master1 commun, en quatre parcours différents dont deux seulement : parcours recherche et parcours professionnel, ont été ouverts. La baisse des effectifs a conduit à une diminution des UE disciplinaires et un renforcement des champs transversaux partagés avec d'autres formations, en renforçant la part des séminaires, journées d'études et colloques adossés à différents laboratoires de recherche. Les étudiants sont en effet tenus de participer (sans pour autant qu'il soit précisé s'ils doivent simplement y assister ou y communiquer) à une quinzaine de colloques et journées d'étude, organisés en lien avec le laboratoire de recherche ITEM auquel le master est adossé. Le master Culture et Sociétés participe directement à plusieurs programmes de recherche bénéficiant de financements publics.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'équipe pédagogique interdisciplinaire composée de non moins de 25 enseignants de l'UPPA et de 18 professionnels issus de structures publiques et d'entreprises très diverses établit un lien étroit entre la recherche et la professionnalisation. Le grand nombre d'intervenants extérieurs professionnels témoigne positivement d'une volonté de professionnalisation de la formation, même si au final la grande majorité des heures de cours sont assurées par les enseignants-chercheurs. En fait, la création récente du parcours professionnel « Archéologie préventive » répond concrètement aux attentes des professionnels de ce secteur, notamment de l'INRAP partenaire du laboratoire ITEM, et pallie utilement l'absence d'une formation universitaire de ce type dans le Sud-Ouest. Il est actuellement difficile d'évaluer correctement ce parcours puisqu'il a ouvert récemment, néanmoins, il serait sans doute judicieux, pour répondre aux attentes des entreprises du secteur, de le proposer en alternance pour augmenter l'attractivité et la visibilité de cette spécialité. Un second parcours professionnel, « Environnement et sociétés : histoire et anthropologie », qui veut développer l'étude des problématiques environnementales par le recul historique et anthropologique, prend à son tour en compte l'adaptation d'une offre de formation antérieure au marché des débouchés. Le parcours « Migrations et minorités en Europe », habilité en 2013, émane d'une initiative de l'équipe de recherche consciente de l'importance du thème pour le monde actuel. Toutes ces initiatives font preuve d'une remarquable réactivité et capacité de renouvellement face à l'évolution du recrutement d'étudiants, de leurs attentes et des exigences du monde professionnel dans les différents domaines ciblés par la formation, un dynamisme récompensé par la hausse effective des effectifs.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages professionnels encadrés tiennent une part importante dans la maquette de la formation (dans les parcours professionnels). Or, la place importante des stages et de l'intervention d'enseignants contractuels issus du monde professionnel (50% du personnel enseignant en master2) pour l'encadrement des étudiants sont un atout pour la qualification des étudiants pour une entrée dans la vie active.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Plusieurs programmes internationaux partenaires du groupe ITEM (Espagne, USA, Argentine, Kenya...) offrent une ouverture internationale et des possibilités de stage, et les échanges internationaux dans le cadre des programmes d'échange de l'université (Espagne, USA, Canada, Argentine) prévoient des mobilités estudiantines semestrielles. Comme pour la spécialité 1, les étudiants ne semblent pas profiter des opportunités de mobilité à l'étranger offertes par les divers programmes existant, ce qui fait que les échanges internationaux se font essentiellement par le biais des</p>

	<p>coopérations institutionnelles. Les compétences linguistiques des étudiants, mises en cause dans ce contexte, sont jugées trop légères, mais perfectibles avec l'appui d'un enseignement renforcé : le nombre d'heures prévu dans la maquette actuelle reste en effet insuffisant au regard du nombre total d'heures de cours dans cette spécialité. Outre la participation d'intervenants internationaux aux séminaires organisés à l'UPPA, un dispositif original et stimulant consiste dans l'instauration de séminaires interuniversitaires transfrontaliers en formation d'archéologie préventive, mutualisés avec l'université de Saragosse. Les opportunités offertes aux étudiants devraient donc être saisies à une plus large échelle.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Après avoir marqué une forte baisse depuis 2009, les effectifs augmentent à nouveau avec 22 inscrits en master1 en 2013-2014. Il est encore difficile d'évaluer l'attractivité de cette spécialité qui semble réelle, notamment parce que la maquette afférente a été modifiée en cours de contrat dans un contexte difficile. L'on peut en tout cas espérer que les parcours professionnels dans leur ensemble augmentent l'attractivité de la formation de manière significative. Le suivi personnalisé des étudiants, favorisé par les petits effectifs, la nature du diplôme et la mise en œuvres des mémoires et des rapports de stage, explique un faible taux d'abandon et d'échec assez faible (20-30%). Le dossier ne commente pas la différence entre le master1 et le master2, alors que la présentation de la spécialité 1 précise que la sélection de l'entrée en master2 équivaut à un taux de réussite bien supérieur pour la seconde année du diplôme. La poursuite en doctorat n'est envisagée que par un nombre réduit d'étudiants, pour des raisons économiques (voir spécialité 1).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>En master1, la majorité des enseignements, bien répartis sur les semestres, sont dispensés dans le cadre de travaux dirigés, ce qui est un point particulièrement positif, mais ils sont rarement doublés de cours magistraux (dont les séminaires divisés en cours magistraux et travaux dirigés). Le premier semestre du master2 établit un équilibre global entre CM et TD, le second étant, outre le mémoire, entièrement organisé en TD. Aux cours mutualisés d'informatique au premier semestre du master 1 et du master2 s'ajoute un cours de SIG pour la spécialité d'archéologie préventive. Le nombre de crédits ECTS correspondant au mémoire de master1 est tout à fait cohérent (14 ECTS).</p> <p>En revanche, en master2, parcours recherche, un seul séminaire de recherche est proposé à chaque semestre. La part des enseignements de langues est plus importante dans cette spécialité que dans la spécialité 1 mais reste très insuffisante (60h de cours sur 2 années).</p> <p>En master2, parcours professionnel, le nombre d'heures des enseignements disciplinaires et transversaux, est important, y compris au second semestre, qui comprend pourtant la période pendant laquelle le stage est effectué. Cette tendance à une plus forte scolarisation risque de réduire le temps nécessaire pour la réalisation du travail individuel.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le dossier ne spécifie pas les modalités d'évaluation spécifiques du parcours, détaillés dans une annexe dont le format numérique est en partie illisible (moitié droite du tableau cachée). En master1 la validation des UE varie entre contrôle continu ou terminal par oral ou écrit avec une seule note, réduisant les possibilités de rattrapage et de rééquilibrage, l'UE de langue seule étant validée par un contrôle double, et un mémoire à 18 crédits acquise, comme dans les autres cas, par une évaluation séparée du mémoire et de la soutenance. En master2 recherche, la moitié des UE sont organisées avec une double évaluation au titre du contrôle continu 3, tandis que celles du master2 professionnel en archéologie préventive (hors langue) ne sont validées que par une note unique. Le poids en crédits du mémoire de master2 recherche (40) est comparativement important, celui du rapport de stage en master professionnel un peu faible (25).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>En master le suivi de l'acquisition des compétences est assuré par l'encadrement individuel.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le taux de réussite est d'environ 70 à 80%. Quant à l'intégration es diplômés dans la vie professionnelle, l'Observatoire de l'étudiant fournit à ce sujet des statistiques de qualité inégale (p. 42 du dossier :</p>

	<p>22-24 réponses pour 2009-2011 pour les masters d'histoire/histoire de l'art/archéologie réunis, les informations n'étant pas fournies pour les diplômés des années suivantes). Dans la période de l'enquête, au moins la moitié des diplômés interrogés (22, 24) sont entrés dans la vie active (11, 17) ou ont commencé un doctorat (2, 4). Des statistiques plus récentes font cruellement défaut. Très peu d'étudiants se dirigent vers des Doctorats à l'issue du master2. Les étudiants du parcours recherche se destinent essentiellement aux concours de l'enseignement ou de la fonction publique territoriale.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La prise en compte des préconisations de l'AERES a conduit à une refonte récente des enseignements qui a cherché à concilier les contraintes budgétaires avec une offre de formation conforme aux attentes. La hausse des effectifs depuis la rentrée de 2013 confirme le succès de ce processus. L'Observatoire de l'étudiant organise une enquête auprès des étudiants de master1 et de master2. Un conseil paritaire intervient dans l'autoévaluation des enseignements, et le dossier évoque un « dialogue régulier avec les étudiants » qui « permet des adaptations ponctuelles de la formation sur les contenus », ce qui reste très vague. L'on regrettera l'absence de conseil de perfectionnement à proprement parler.</p>

Intitulé de la spécialité : Spécialité 3 : Valorisation des patrimoines

<p>Place de la recherche</p>	<p>Bien que ce master soit « professionnel », des liens ont été établis avec le groupe de recherche ITEM, par le biais notamment de la création d'un programme de travail sur le « patrimoine immatériel ». Il s'agit donc d'un master professionnel à forte connotation interdisciplinaire, organisé avec un grand nombre de cours, inhabituellement élevé pour un master, une formation riche, quoique très scolaire, adossée aux laboratoires de recherche de ses enseignants titulaires. L'équipe de 27 enseignants universitaires et de 12 intervenants extérieurs reflète la diversité des domaines pris en compte. Ses axes pédagogiques (renforcement de la coopération avec les collectivités, de l'international, du poids des stages, du lien avec l'ITEM et ses programmes et de l'enseignement sur les multimédias, et une sélection renforcée pour l'accès au master2) dressent un programme ambitieux en réponse aux préconisations de l'AERES. Une forte composante théorique et méthodologique, dont les contenus sont très variés, fait face à l'engagement personnel de l'étudiant dans le cadre de la rédaction de son mémoire recherche en master1, et de son stage suivi de rapport en master2 (de plus de 300 heures minimum). Le mémoire de recherche en master1, validé avec un total de 20 crédits, est comparable à celui d'un master1 recherche, tandis que le travail personnel du master2 sous forme de rapport de stage, validé avec un total de 33 crédits, est comparable en « poids » à un mémoire de master2. Le caractère ambigu de la formation, fondé sur un concept de polyvalence, implique donc par sa nature même un adossement aux laboratoires de recherche et aux problématiques des programmes qui ont motivé la création de la spécialité. De ce fait, les titulaires du master2 peuvent, sous condition, s'inscrire en Doctorat, mais cette perspective reste néanmoins « virtuelle » dans le sens où aucun diplômé de master2 n'a poursuivi en doctorat depuis 2009.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La richesse foisonnante de la formation, qui vise la polyvalence des compétences par la diversification des contenus (voir point précédent), implique une forte orientation vers la professionnalisation, qui est clairement mise au premier plan par le stage suivi de rapport en master2, qui remplace le mémoire de recherche en master1. La même tendance ressort nettement de la composition de l'équipe pédagogique qui comporte un tiers de professionnels extérieurs en master1 (10 pour 21 universitaires dans le cadre du tronc commun « recherche »), mais près de deux tiers en master2 (12 pour 9 universitaires). même si ces intervenants n'assurent au final qu'un tiers des heures d'enseignement. Toujours dans la perspective d'un renforcement du lien avec l'orientation professionnelle de la formation, des séminaires sont organisés conjointement avec les collectivités territoriales. Une part importante des enseignements est consacrée à l'informatique</p>

	(jusqu'à 100H selon l'option choisie par l'étudiant), une compétence transversale à forte finalité professionnelle. Le poids des langues étrangères reste faible (64h), et il semble donc qu'il faudrait encore encourager le développement des enseignements disciplinaires en langue étrangère.
Place des projets et stages	(Voir le point précédent) : le poids des stages (un stage obligatoire en master2), évalué en heures (300 HETD) est important, et le suivi en est très satisfaisant : les étudiants doivent produire un exposé à la mi-parcours, et suivre un module de 24h de cours dont le but est justement d'améliorer le suivi du stage. Ce dispositif important, point de convergence de l'acquisition des compétences scientifiques et professionnelles variées au cours des trois semestres précédents, bénéficie de l'expérience au préalable du mémoire de master1. Ce passage du concept « recherche » à un concept de « projet personnel professionnalisant » est un point fort de la conception de la spécialité 3.
Place de l'international	A l'instar d'autres contextes pédagogiques les responsables de la formation constatent la nécessité de renforcer l'enseignement et l'apprentissage des langues. Le poids des langues étrangères (64h sur un total de 1224 !) est en effet très insuffisant mais un effort a été fait depuis la dernière maquette qui ne faisait apparaître que 24h de langues. A cela s'ajoute la création récente d'un module d'enseignement sur les politiques culturelles européennes. Une fois de plus les rédacteurs du dossier déplorent les réticences des étudiants face aux opportunités de mobilité internationale qui leur sont offertes dans le cadre des programmes d'échange pour des séjours à l'Étranger, liés soit à la préparation du mémoire, soit à la réalisation d'un stage. Les programmes ne sont, par ailleurs, pas précisés davantage que les universités partenaires en question (Espagne, « pays anglo-saxons » non précisés, Bulgarie, Kenya, Sénégal), en comptant, par inadvertance, les DOM/TOM français dans la même liste ! Dans l'ensemble, la mise en œuvre concrète de ces échanges semble être restée à l'état de projet, et nécessitera une mise au point déontologique, stratégique et opérationnelle.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs, notamment en master1, sont en baisse depuis 2009 (37 inscrits en 2009, 18 en 2013). Les étudiants recrutés en master1 proviennent très majoritairement de formations extérieures à l'UPPA (90% en master1). Il faudrait sans doute repenser le lien entre cette spécialité et les licences proposées à l'UPPA, afin de faire naître davantage de vocations « en interne ». En master2, la part des externes est de 25%, ce qui témoigne de l'attractivité de cette spécialité, mais est également un résultat du numerus clausus mis en place pour l'accès à ce niveau de la formation (20 places en MASTER2, dont 5 pour des étudiants hors-UPPA) - numerus clausus qui explique la relative stabilité des effectifs de master2 (avec néanmoins une baisse des effectifs à 16 étudiants en 2012 et 2013). Des passerelles vers d'autres spécialités existent, pour les étudiants ne pouvant pas intégrer le master2, notamment vers les spécialités « recherche » de la mention, voire vers d'autres masters de l'UPPA. Le bon taux de réussite, de 70 à 80% en master1 passe à 100% en master2 grâce à la sélection des candidats à l'entrée du second niveau du diplôme, avec des passerelles pour les étudiants non retenus. Le caractère personnel et individuel de l'encadrement des mémoires équivaut à un dispositif d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se font uniquement en mode présentiel. Les cours de master1 sont dispensés soit, majoritairement, dans le cadre de travaux dirigés, soit dans le cadre de cours magistraux. Une partie des modules fondamentaux du master2 se compose de CM et de TD. Avec 20 HTD par semestre, l'informatique tient une place limitée en master 1. Il n'est pas spécifié si le contenu des deux modules de « Multimédia communication culturelle » au sein de deux des principales UE du master 2 comporte un enseignement numérique.
Evaluation des étudiants	La troisième spécialité Valorisation des patrimoines est caractérisée par un parcours très scolaire, au moins en apparence, avec un nombre inhabituellement élevé d'UE à cours doublés, en partie à double évaluation, notamment sous forme de travaux dirigés, assortis d'un mémoire de recherche de master1 à 25 crédits, taux convenable, et d'un stage suivi de la rédaction et soutenance (33 crédits au total) en master2. Le dossier mentionne que le passage au contrôle continu

	semble donner satisfaction aux étudiants comme aux enseignants. Néanmoins, à la lecture du tableau des formations, il apparaît que les enseignements de cette spécialité sont évalués très majoritairement sous la forme d'examens terminaux.
Suivi de l'acquisition des compétences	En master le suivi de l'acquisition des compétences est assuré par l'encadrement individuel.
Suivi des diplômés	Le taux de réussite est satisfaisant en master1 (70 à 80% d'admis), et exceptionnel en master2 (100%), sans doute dû, dans une certaine mesure, à la sélection à l'entrée en master2. L'Observatoire de l'étudiant (ODE) n'a fourni que les résultats d'une enquête sur le devenir des diplômés de 2007-2011 : ces données sont donc datées (2011) et non-significatives au regard des modifications importantes de la formation, et des nouveaux partenariats mis en place depuis 2 ans. En décembre 2012, 80% des personnes ayant répondu à l'enquête étaient en situation d'emploi, dont un tiers seulement d'emplois stables, et 44% seulement en lien direct avec la formation : un taux jugé malgré tout satisfaisant compte tenu de la difficulté d'entrer la vie professionnelle dans un secteur essentiellement limité au service public. Il faudrait toutefois disposer de statistiques plus récentes.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La prise en compte des préconisations de l'AERES a conduit à une refonte récente des enseignements qui a cherché à concilier les contraintes budgétaires avec une offre de formation conforme aux attentes. La hausse des effectifs depuis la rentrée de 2013 confirme le succès de ce processus. L'Observatoire de l'étudiant organise une enquête auprès des étudiants de master1 et de master2. Un conseil paritaire intervient dans l'autoévaluation des enseignements, et le dossier évoque un « dialogue régulier avec les étudiants » qui « permet des adaptations ponctuelles de la formation sur les contenus », ce qui reste très vague. L'on regrettera l'absence de conseil de perfectionnement à proprement parler, et il serait peut-être plus efficace de réunir étudiants, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels au sein d'un conseil de perfectionnement statutaire.

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Master Cultures, Arts et Sociétés

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation du master Culture, Arts et Sociétés souhaite apporter les précisions suivantes.


L'HCERES reconnaît les atouts du master tout en soulignant des faiblesses dont l'équipe pédagogique a totalement conscience. Les prochaines maquettes de la formation essaient de corriger plusieurs points faibles mis en évidence dans le rapport. La nouvelle nomenclature ministérielle conduira en effet à demander l'accréditation pour deux mentions : « Patrimoine et musée » et « Histoire, culture, patrimoine ».

Concernant l'évaluation, la maquette à venir du master Patrimoine et Musée passera entièrement au contrôle continu des connaissances.

Concernant la critique sur les langues étrangères, l'équipe pédagogique est tout à fait consciente des manquements de la formation. La mention Patrimoine et musée doublera en conséquence le nombre d'enseignements en langues étrangères (deux langues en M1 dont l'anglais obligatoire) et prévoit d'inclure des conférences par des intervenants étrangers qui s'exprimeront si possible en anglais. L'encouragement à la mobilité sera pris en compte, notamment dans le cadre de la politique de l'établissement (vers le monde Atlantique). L'équipe tient à souligner la difficulté à trouver des enseignants en langue, les collègues des départements de langue ayant déjà de lourdes charges de travail au sein de leur propre structure. Concernant la mobilité étudiante, les difficultés de coopération avec les pays anglo-saxons (rupture de plusieurs conventions Erasmus), ont bloqué certains échanges, notamment dans les formations recherche. Le redéploiement vers les mondes ibériques est en cours de constitution.

Le rapport d'évaluation souligne aussi que les rôles du conseil de perfectionnement et de la commission paritaire n'apparaissent pas et sont compensés par des réunions informelles régulières avec les étudiants ou l'équipe pédagogique. De telles structures seront mises en œuvre dans le prochain contrat de façon plus formelle.

La mise en œuvre d'une Chaire Histoire cultures et patrimoines au sein de l'établissement depuis le mois d'octobre 2014 sera un point essentiel pour le développement des masters PM et HCP au sein de l'établissement.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'B' followed by a period.

Michel Braud
Vice-président de la CFVU